

illustrant le grand commerce méditerranéen et les capacités financières dont disposaient les aristocrates locaux pour embellir leurs habitations privées ou les édifices publics.

C'est donc là un livre, abondamment illustré, qui est destiné à ceux qui s'intéressent aux roches en tant que matériaux de construction ou supports de décor, d'épigraphie et de sculpture, mais aussi à ceux qui sont sensibles à l'histoire économique et, plus globalement, à tous ceux qui prêtent attention à l'histoire des territoires de l'époque romaine correspondant aujourd'hui à la Loire-Atlantique et au Maine-et-Loire.

Martial MONTEIL

Yves COATIVY, *Aux origines de l'État breton. Servir le duc de Bretagne aux XIII^e et XIV^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, 342 p.

Ce livre est la version publiée d'un mémoire d'habilitation à diriger des recherches, présenté en 2012. Celui-ci étudiait les hommes qui servirent les cinq ducs de Bretagne de la maison de Dreux entre 1213 et 1341. C'est la période pendant laquelle le duché (après les années chaotiques de Pierre Mauclerc, 1213-1237) profita en général d'une paix intérieure et évita des conflits avec de plus puissants voisins. Les ducs commencèrent d'abord par dominer une noblesse traditionnellement belliqueuse, accroissant considérablement leur domaine, souvent de manière peu scrupuleuse, mais très efficace, et se plaçant ainsi bien au-dessus de leurs rivaux en termes de ressources. Ils commencèrent aussi à affirmer leurs prérogatives et à exercer de nouveaux droits juridiques et fiscaux. Des procédures plus administratives se développèrent, qui demandaient un personnel formé, suivant en cela un chemin déjà tracé par d'autres administrations plus avancées de l'époque. Ils passèrent d'une simple gestion seigneuriale à une gouvernance qui présentait les rudiments d'une principauté ou d'un État. Non seulement de nouvelles institutions émergeaient, mais aussi en même temps des signes d'une idéologie, ce qui est plus souvent associé à la dynastie des Montforts qui régna après la guerre de Succession (1341-1365). Toutes les périodes historiques sont des périodes de transition, mais ici Yves Coativy démontre, avec une abondance de nouvelles informations dans une analyse clairement structurée, dans quelle direction se dirigeait le duché. Malgré l'insuffisance des sources, on peut observer et mesurer cette évolution de manière raisonnablement détaillée, en particulier en étudiant ceux qui servaient dans l'administration, indiquant les caractéristiques spécifiques qui distinguent le pouvoir des Dreux.

Les ducs n'étaient pas révolutionnaires, même s'ils innovèrent effectivement. Ainsi, ils exécutaient scrupuleusement le service militaire féodal dû à leur souverain et accompagnèrent même saint Louis en croisade, Mauclerc à titre personnel en 1248 et Jean I^{er} (1237-1286) et son fils en se joignant à l'expédition de Tunis en 1270. Ils essayèrent aussi de rester en termes amicaux avec les rois d'Angleterre, d'abord pour regagner l'honneur de Richmond que Mauclerc avait perdu en 1234, ensuite pour protéger des

relations commerciales en expansion (en particulier avec le duché de Guyenne), alors que leurs sujets se mêlaient au commerce international à la fin du XIII^e siècle. Ils n'eurent pas toujours de succès – Jean II (1286-1305) fut dépossédé de Richmond entre 1294 et 1304 à cause de la guerre entre Édouard I^{er} et Philippe IV le Bel pour laquelle il avait été obligé de fournir de l'aide à ce dernier –, mais la plupart du temps, du traité de Paris (1260) jusqu'à la mort de Jean III (1312-1341), les ducs (ou l'un de leurs fils) jouirent de leurs domaines anglais et de leurs substantiels revenus (cela n'est pas totalement pris en compte ici). Certains personnages importants au service de Jean II avaient déjà passé quelque temps avec lui pour administrer Richmond. Les relations personnelles avec la cour des Plantagenêts étaient bonnes ; Jean II avait épousé Béatrice, fille d'Henri III. Leur plus jeune fils, Jean, comte de Richmond (1334), passa la plus grande partie de sa vie au service d'Édouard I^{er} et d'Édouard II. Il est intéressant, étant donné le peu de représentations concrètes de la présence ducal dans le duché que signale Y. Coativy (p. 29), de noter que certaines églises de l'honneur de Richmond dans le Lincolnshire, comme Fulbeck et Sutterton, avaient autrefois des vitraux présentant les armes de Dreux et datant presque certainement de l'époque de Jean II et de son fils. Malheureusement, ils furent détruits pendant les guerres civiles anglaises du milieu du XVII^e siècle⁵. Les ducs ont-ils pris chez Henri III et Édouard I^{er} l'idée de diffuser l'image du souverain, de même qu'ils avaient observé comment fonctionnait une administration beaucoup plus avancée que celle des Capétiens ?

Après une très utile introduction générale sur le duché sous les ducs de la maison de Dreux, comprenant d'instructives remarques sur les évolutions économiques et sociales (p. 19-46) et un exposé sur la nature inégale des sources conservées (p. 47-75), viennent ensuite la description détaillée du domaine (p. 77-105), « Lieux de pouvoir » (p. 107-137), « Le duc en son conseil » (p. 139-165), « Le duc, ses proches et l'Hôtel » (p. 167-192) et « Hommes de pouvoir, cercles d'influence » (p. 193-214). Trois chapitres suivent sur « Baillies et châtelainies », « Sénéchaux et châtelains » et « Les officiers domaniaux » (p. 215-296), certaines conclusions étant regroupées dans onze excellentes cartes (entre les p. 166 et 167). Nous avons ensuite un dernier chapitre substantiel sur les récompenses (« Faveurs ducaltes et usage de la fortune ») et une courte conclusion (p. 321-325). Chaque chapitre contient des éléments inédits et intéressants. Il y a, par exemple, une belle étude sur la résidence ducal de Suscinio qui enrichit significativement la récente littérature sur ce château (p. 108-120), sur les fortunes fluctuantes de certains grands officiers comme le chancelier, sur l'institutionnalisation et le personnel du Conseil ducal ou sur la place du parlement. Une liste des sources (p. 327-331), une bibliographie (p. 333-336) et la table des matières

5. *Lincolnshire Church Notes made by Gervase Holles, A.D. 1634 to A.D. 1642*, éd. R. E. G. COLE, Lincoln Record Society, t. 1, 1911 (réimprimé dans *Lincoln Record Society*, t. 100, 2010, pour le centenaire de la Société), p. 168 et 223 (*Chequy Or et Bleu, a border Gules erminée of Lyons passants guardants Or a quarter Ermine*).

(p. 337-342) complètent le volume. Mais, étant donné que « Le cœur de l'étude porte sur le personnel qui sert le duc » (p. 14), il est ennuyeux qu'il n'y ait pas d'index.

Dans le mémoire, une grande partie du matériel prosopographique était présenté dans un « Corpus des serviteurs des ducs de Bretagne (1213-1341) ». Ici, certaines indications sont insérées en tant que courtes biographies des figures clés ou résumées dans d'utiles tableaux, mais les lecteurs sont privés pour l'essentiel des moyens de suivre aisément les individus. Il y a aussi d'autres défauts techniques qui découlent de la conversion d'un mémoire en livre. Dans les années qui précédèrent immédiatement la présentation de son mémoire, Y. Coativy n'eut pas toujours la possibilité de consulter les originaux de certains documents importants : « Pour des raisons de protection et parce qu'ils ont été microfilmés dans le passé, puis du fait qu'ils sont en cours de numérisation, les actes du Trésor des chartes des ducs de Bretagne [à Nantes] ne sont pas consultables. Il a donc fallu se rabattre sur les microfilms... certains devenus difficilement lisibles » (p. 15). Ce problème avait été en partie atténué par la consultation des transcriptions faites par La Borderie au XIX^e siècle et qui se trouvent maintenant aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Ce sont elles qui sont fréquemment citées ici dans les notes, au lieu des originaux qui sont maintenant et depuis quelques années disponibles sous forme numérisée.

De la même façon, pour les thèses ou les mémoires de maîtrise qui étaient manuscrits au moment de la soutenance de l'habilitation et qui ont été depuis publiés, c'est au manuscrit antérieur qu'il est fait référence. Dans le cas d'actes cités par leur numéro (pour les actes des premiers ducs d'Hubert Guillotel ou l'édition de ceux de Pierre Mauclerc et Jean I^{er}), ce n'est pas un grave inconvénient puisque la numérotation a été conservée dans la version publiée. De manière plus surprenante (étant donné qu'Y. Coativy est l'un des trois directeurs de la collection), rien n'a été fait pour mettre à jour les références à partir des autres volumes des « Sources médiévales de l'histoire de Bretagne », comme le *Cartulaire de Saint-Melaine de Rennes* (2015) ou les *Comptes du duché de Bretagne... 1262-1352* (2017).

Cette dernière omission est particulièrement déconcertante car ce volume rassemble non seulement les documents largement dispersés dans les nombreuses éditions de comptes de La Borderie, mais aussi les découvertes importantes faites par Yves Renaudin d'autres comptes des années 1260. Jusqu'alors, ces derniers n'étaient disponibles que dans sa thèse d'École des chartes de 1957 (que l'on trouve dans très peu de bibliothèques) et ce sont les éléments centraux de cette étude. Cette nouvelle édition présente aussi des documents entiers, souvent abrégés volontairement par La Borderie, ainsi que des documents inédits, une abondance d'annotations éditoriales et d'index qui facilitent leur interprétation.

Plusieurs auteurs sont cités en note de bas de page sous la forme, par exemple, de « MORVAN, Frédéric, *op. cit.* », p. 34, sans plus de précision, alors que les références complètes ont été données dans une partie du mémoire qui n'a pas été reprise ou a été

remaniée depuis. On ne les trouve pas non plus dans la bibliographie. Les nombreuses publications de Frédéric Morvan, notamment sur le service militaire, sont aussi négligées⁶. Il en est de même pour *La revendication bretonne du trône de France (1213-1358)* (2016) de Jean-Yves Copy, qu'Yves Coativy connaît pourtant pour en avoir fait la recension⁷. Ce livre dit des choses provocatrices sur le symbolisme ducal, l'héraldique et l'idéologie, qui auraient pu compléter l'analyse des tombes de la famille ducale (p. 27-28). De même, d'autres articles pertinents publiés depuis 2012 ne sont pas cités. Les travaux anglophones brillent aussi par leur absence, comme le vénérable, mais toujours valable ouvrage de Sidney Painter, *The Scourge of the Clergy, Peter of Dreux, duke of Brittany* (1937, réimprimé en 1969) ou celui de Judith Everard, *Brittany and the Angevins, Province and Empire 1158-1203* (2000) et ses autres articles, importants pour comprendre ce que la maison de Dreux avait pu recueillir de l'héritage de l'intervention angevine dans le duché. Leur lecture aurait pu aider à résoudre le vieux débat scientifique entre Henri Touchard et Barthélemy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé sur l'origine des « brefs de mer », sur lesquels Y. Coativy attire l'attention (p. 93), sans adopter clairement les vues de Pocquet du Haut-Jussé. Ce qui semble hautement probable, c'est qu'ils étaient déjà utilisés à l'époque de la duchesse Constance (1186-1201) et étaient certainement une innovation angevine. Il y a plus de trente ans, dans un compte rendu du monumental et magistral *L'État Breton aux 14^e et 15^e siècles. Les ducs, l'argent et les hommes* (1987) de Jean Kerhervé, où des questions similaires étaient posées et pour lequel le livre d'Y. Coativy est une sorte de « *prequel* » délibéré, par son titre-même, la méthode et le sujet, l'attention fut attirée sur des documents prouvant qu'en 1207 Guy de Thouars, duc de Bretagne « *jure uxoris* », avait des droits sur les revenus de leur vente à La Rochelle⁸.

Mais ce compte rendu doit se terminer positivement : s'il a fallu raboter les coins du mémoire pour en faire un livre plus accessible à un large public, Y. Coativy a néanmoins comblé une lacune dans l'historiographie bretonne avec une synthèse intelligente, probante et intéressante, fondée sur une lecture attentive de sources dispersées et souvent très fragmentaires. Il fait progresser grandement notre compréhension de la manière dont les ducs de la maison de Dreux administraient leurs deux (*sic*, p. 38) millions de sujets.

Michael JONES (traduit de l'anglais par Catherine LAURENT)

6. Surtout son livre *La chevalerie bretonne et la formation de l'armée ducale 1260-1341*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

7. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. xvc, 2017, p. 451-454.

8. *Ibid.*, t. lxxv, 1988, p. 383 citant *Rotuli Litterarum Patentium*, éd. Thomas DUFFUS HARDY, Londres, 1835, t. 1, pars I, 1201-1216, p. 73a (« *redditus navium apud Rupellam que fuerunt comitis Britannie* ») et 77a (« *consuetudines de navibus et mercatoribus apud Rupelam quas Gwido comite de Britannia ibi percipere solebat* »). Voir aussi *The Charters of Duchess Constance and her family, 1171-1221*, éd. Judith EVERARD et Michael JONES, Woodbridge, 1999, p. 74-75, C44, pour une étude de la charte maintenant perdue de la duchesse Constance accordant le dixième des « brefs » ducaux à l'abbaye de Bégard, connue par des confirmations de Jean IV (1379) et François II (1459), quand l'original existait apparemment encore.